

DIRECTION DE LA SANTE ET DU SECOURS MEDICAL

POLE SANTE LOGISTIQUE – PHARMACIE

Affaire suivie par :

C. Adamy / N.Limon Duparcmeur N° 021

☎ - 02 99 87 97 93

DESTINATAIRES

**L'ensemble des SPP et SPV du SDIS 35**

Le 05 mai 2020

**OBJET : Mise en place de filtres antibactériens et antiviraux sur les insufflateurs manuels**

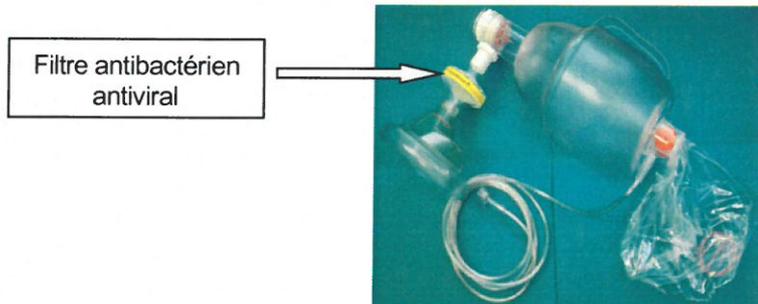
URGENT

Dans le cadre des recommandations concernant la protection des personnels et la prise en charge de tous les ACR, il a été décidé d'utiliser systématiquement des filtres sur les insufflateurs.

Ce dispositif médical à usage unique se positionne entre le masque victime et le BAVU.

Il permet la filtration des virus ou des bactéries pouvant être présents dans les voies respiratoires de la victime ou dans l'environnement de l'intervention et limite le risque d'aérosolisation.

Ce filtre protège les secouristes et la victime et permet également de ne changer que le filtre et le masque en cas de vomissures lors de la RCP.



Une vidéo sera mise en ligne dans la newsletter N°8

Les procédures opérationnelles mises en place depuis avril 2020 demeurent inchangées : combinaison Type 6, gants nitrile, masque FFP2 et lunettes pour les sauveteurs.

Depuis la pandémie, ces filtres étant contingentés, nous sommes obligés de vous livrer en 2 temps ; dans un premier temps, nous vous demandons d'équiper les VSAV et les sacs opérationnels VSAV, le sac PS et la VLS, à raison de 1 filtre par insufflateur tout en gardant un réassort dans la réserve pharmacie.

La deuxième dotation concernera les sacs FPT, les VSM, le VPRV, les sacs des équipes spécialisées (plongeurs, équipe Grimp ...), les lots de formation.

Dès réception dans vos CIS, ces filtres devront être utilisés.

**Le Pharmacien-chef**

Pharmacien de Classe Exceptionnelle

Christine ADAMY

